



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Blois • Montoire • Vendôme
Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue



Seconde Professionnelle NJPF Nature Jardin Paysage Forêt



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÈVÈLE TON TALENT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La seconde professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt est la première année d'un Bac Professionnel GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) **en 3 ans** destiné à former des techniciens capables de répondre aux attentes des structures publiques et privées du domaine de la gestion environnementale (inventaire faunistique, gestion des populations animales et végétales, gestion des espaces naturels, information et accueil du public, ...).

PUBLIC CONCERNÉ

Être issu d'une classe de **3ème** et avoir obtenu, de la part du conseil de classe, un avis favorable d'orientation en seconde professionnelle.

POURSUITE D'ETUDES

Bac Professionnel : GMNF, Travaux Paysagers, Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers.

Bac technologique STAV sur dérogation.

INSERTION PROFESSIONNELLE (AU TERME DU BAC PROFESSIONNEL)

En intégrant un service de l'État, parcs naturels, agences de l'eau, offices de la chasse et de la pêche.

Au sein d'une collectivité publique en tant qu'agent d'environnement ou d'agent nature (collectivité territoriale, commune, structure intercommunale,...).

Dans des structures privées telles que des fédérations départementales de chasse, de pêche, associations de protection de la nature, tourisme cynégétique et halieutique.

DÉLIVRANCE DE DIPLÔMES

BAC PROFESSIONNEL : le diplôme est délivré pour 50% en contrôle en cours de formation et pour 50% lors des épreuves terminales.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'inspection académique départementale **« procédure AFFELNET »**

La procédure AFFELNET est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LEGTA adresse aux familles un dossier d'inscription fin juin.

AGRO CAMPUS DES 2 VALLÉES—LEGTA DE VENDÔME

BP 106-AREINES-41106 VENDÔME cedex 02-54-67-44-00 legta.vendome@educagri.fr



Ac-2v.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'une formation faisant une large place aux **pratiques professionnelles** :

- 105 heures de travaux pratiques,
- 1 semaine pour la réalisation d'un chantier école,
- 3 semaines en milieu professionnel prises sur la scolarité complétées d'une à trois semaines prises sur les congés scolaires (4 semaines obligatoires au minimum).

Enseignement Général

Module	Disciplines	Horaire annuel	Horaire Hebdo
EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	60h	2h
	Education socio/culturelle	30h	1h
	Histoire-géographie	30h	1h
	Economie	30h	1h
EG2 : Langue et culture étrangères	Langue vivante	60h	2h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par a pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	EPS	60h	2h
	Biologie	15h	0,5h
EG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématiques	60h	2h
	Physique chimie	30h	1h
	Informatique	30h	1h

Enseignement Professionnel

EP1 : Connaissance des chantiers d'aménagement	Sciences et techniques des aménagements et de l'environnement	45h	1,5h
	Biologie-écologie	45h	1,5h
EP2 : Travail sur le chantier, opération d'entretien et utilisation des matériels	Sciences et techniques des aménagements et de l'environnement	45h	1,5h
	Sciences et techniques des équipements	60h	2h
EP3 : Spécialisation professionnelle	Gestion des espaces naturels et ruraux	120h	1h

Autres modalités de formation

Activités pluridisciplinaires : Temps de formation nécessaire à l'atteinte des objectifs de plusieurs modules et donnant lieu à la constitution de dossiers techniques, études de cas, visites, enquêtes, observations et travaux pratiques ou dirigés).	30h	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement : 90h aide individualisée, projet culturel ou sportif, etc	90h	3h
Une formation ouverte à la diversité et aux préoccupations des jeunes	30 heures de mise à niveau, 30 heures pour un stage : « Education à la Santé et au Développement durable ».	